

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire de la Haute-Garonne

Parc et jardin du château de Larra

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de la Haute-Garonne
Parc et jardin du château de Larra

Nom du parc	Parc et jardin du château de Larra
Commune	Larra
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie
Date de création	18 ^e siècle
Type de propriétaire	Propriétaire privé
Coordonnées	31330, Larra Mail : chateau.larra@online.fr http://www.chateaudelarra.fr/
Localisation	Latitude : 43.7585727209219 Longitude : 1.2350606918335
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Créé au milieu du XVIII^e siècle pour un parlementaire toulousain, ce grand parc régulier est composé d'une large allée d'arrivée, d'un parterre dans l'axe d'une façade de la demeure encadré d'allées rectilignes et orné de quatre fontaines en terre cuite et d'un bassin octogonal, d'un vaste bosquet parcouru d'allées disposées en étoile auquel on accède par un portail surmonté de deux lions en terre cuite, murs de briques décorés de vases et pots à feu, collection de vivaces, verger, potager. Rencontre de paons en liberté.

Description

L'accès au château depuis la route se fait actuellement par une double allée en forme de lyre qui ouvre sur la cour d'entrée par un portail. A l'origine, il s'agissait d'un immense rond-point, visible sur le cadastre napoléonien et repérable aujourd'hui en vision aérienne sur les cultures avoisinantes. L'état actuel peut être analysé en fonction du plan conservé d'époque Romantique. La partie centrale de la composition est du château et qui occupe en longueur les deux-tiers du terrain est un parterre. Ce parterre est cantonné par deux allées parallèles qui se rejoignent en équerre, donnant accès à une troisième allée. A l'époque Romantique, cette troisième allée partait en réalité du château et constituait l'axe principal du jardin. Elle comportait un axe transversal dessiné dans l'alignement de l'axe du parc. Le carrefour de ces deux allées était matérialisé par un rond-point cantonné par les quatre fontaines encore en place aujourd'hui. Celles-ci ne jouant plus à présent leur rôle de carrefour, se trouvant placées de manière anachronique au milieu du grand parterre actuel. La troisième allée, perpendiculaire à l'axe de la composition aboutit à un bassin octogonal aujourd'hui à sec, qui comporte en son centre un socle de briques de forme ovale, autrefois décoré de la statue en terre cuite d'une divinité marine.

Au-delà de ce bassin, un passage central toujours dégagé conduit jusqu'aux limites de la propriété. Il desservait, selon le plan du début du XIX^e siècle, deux espaces distincts : le Labyrinthe de Buis et le Bois des Essences. Seules les limites parcellaires

actuelles conservent la mémoire de ces aménagements aujourd'hui disparus. La tradition familiale s'est toujours attachée à maintenir un verger et un potager de part et d'autre de cette composition. Ils en étaient séparés par une allée latérale bordée de buis, dont il subsiste quelques traces aujourd'hui côté nord contre la « serre » et une allée intacte côté sud, le long du verger. L'ancien puits en pierre visible sur le plan existe toujours, masqué par un bâtiment à deux absides utilisé comme séchoir. Le puits desservait le verger.

Le parc, de 50ha environ, répond toujours au plan d'origine, confirmé par le document début du XIX^e siècle. Il est séparé du jardin par un muret percé de trois portails à piliers. Les piliers du portail central sont ornés de lions. Ceux des portails latéraux sont construits en biseau pour s'aligner sur la perspective des allées biaisées. La première partie du parc répond à un plan en étoile à partir d'un rond point central d'où rayonnent huit allées, l'ensemble s'inscrivant dans un carré. L'allée principale issue du jardin se prolonge vers le nord jusqu'à un rond point terminal en bordure du ruisseau : le Rieutort. C'est la seule allée bordée de buis. Les bosquets sont plantés de chênes (7 variétés). Des charmilles encore en place à la fin du XIX^e siècle ont disparu.

Documents iconographiques





Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 15ha

Protection : inscrit au titre des Monuments Historiques

Botanique

Arbustes : buis, rosiers

Flours annuelles : géraniums

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Durée de la visite : 01h00

Visite libre : oui

Accueil des groupes : oui

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Jardin à la française

Éléments de décoration: Potager, Sculptures

Statut du jardin: privé

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Label Jardin Remarquable